

Conditions générales de vente camping Flower LES GRANGES

1/ Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre véhicule et l'accès aux infrastructures du camping

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

Forfait nature: 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane.

Forfait confort: Forfait nature + électricité

Les emplacements sont loués de 14h à 12h. Toute arrivée anticipée ou départ retardé fera l'objet d'un supplément.

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent l'accès des participants au séjour (suivant la capacité de l'hébergement), l'eau, le gaz, l'électricité, une place voiture, l'accès aux infrastructures du camping. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ. Il est strictement interdit de fumer dans les locatifs.

Remise des clés

Les arrivées se font à partir de 15 heures et les départs avant 10 heures, sauf souscription spécifique telle une option d'arrivée anticipée ou de départ tardif. Les horaires seront alors précisés dans le courrier de confirmation de la réservation du séjour.

Pendant votre séjour, la direction se réserve le droit d'intervenir à tout moment et pour toute raison dans les locatifs, en présence ou non de ses occupants.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Taxe de séjour

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est à régler en même temps que le solde du séjour (30 jours avant votre arrivée sur le site). Elle est non modifiable ni remboursable à votre arrivée sur le site.

2/ Réservation

Toute demande de réservation ne sera définitive qu'après validation par la direction.

La demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour,
- des frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Modes de paiement acceptés

L'acompte comme le solde peuvent être réglés par les modes de paiement suivants : carte bancaire, mandat postal, chèques ANCV, ou chèque bancaire ou postal.

ATTENTION, LES CHEQUES NE SONT PAS ACCEPTES POUR LES REGLEMENTS A MOINS DE 30 JOURS DE L'ARRIVEE, NIS SUR PLACE.

Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payé intégralement et par carte bancaire uniquement. Soit par l'intermédiaire de notre site de réservation, soit directement par téléphone au 02.47.55.79.05.

3/ Annulation

Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Afin de parer à tout imprévu, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Du fait du camping

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

4/ Assurance annulation

Une assurance annulation facultative vous est proposée. D'un coût de 3.5% du montant de votre séjour (hors frais de réservation) est à souscrire au moment de la réservation. Elle garantit le remboursement des sommes versées au jour de l'annulation suite à un événement non préexistant à la date de réservation. Retrouvez toutes les conditions de garantie de l'assurance « campeurs couverts » sur notre site ainsi que les modalités d'annulation ou d'interruption de séjour.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6/ Dépôt de garantie

Pour tout emplacement ou locatif, un dépôt de garantie vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine à compter de votre départ. Cette caution sera de 20 euros pour le badge d'accès aux emplacements, de 250 euros pour les mobiles homes et chalets et 150 euros pour les bungalows toilés.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de 50 euros pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été complètement effectué lors du départ d'un locatif.

Un forfait de 100 Euros vous sera retenu en cas de nuisance sonore de votre part nécessitant l'intervention de la direction après avertissement.

7/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés que s'ils sont munis d'une pièce d'identité et accompagnés, tout au moins au moment de leur arrivée, d'un majeur désigné responsable. Une autorisation parentale écrite, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du parent est requise.

8/ Animaux

Les chiens sont acceptés dans le camping dans la limite de deux animaux par emplacement ou locatif. Leur présence doit être impérativement déclarée et le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping et leurs excréments systématiquement ramassés. Les animaux ne doivent jamais rester seuls. Leur présence est interdite à proximité des jeux pour enfants et dans l'enceinte de la piscine.

9/ Image

Par l'acceptation des conditions de vente, vous autorisez gratuitement le camping LES GRANGES à vous (ainsi que toute personne que vous hébergez) photographier, filmer, et exploiter ces images sur tous supports (site internet, réseaux sociaux, guides et brochures) dans le seul et unique but de promotion du camping et dans le respect du cadre légal.

10/ Visiteurs

L'accueil de visiteur ne peut avoir lieu qu'après autorisation de la direction du camping et paiement du tarif affiché, permettant l'accès aux installations et prestations du camping. Le visiteur restera sous l'unique et entière responsabilité du campeur accueillant. Il devra stationner son véhicule en dehors du camping. Tout visiteur non déclaré sera immédiatement exclu du camping.

11/ Litiges

Conformément à l'article L-612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS. Soit par voie électronique : medicys-consommation.fr, soit par voie postale : MEDICYS-73 boulevard de Clichy-75009 PARIS.